



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 68141

Texte de la question

M. Philippe Morenvillier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la hausse des décès liés aux accidents de la route. À la veille des fêtes de fin d'année, il le prie de bien vouloir lui faire un connaître les mesures de sensibilisation pour cette période à risque envisagées par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Le mois de décembre est traditionnellement un mois à forte accidentalité. Les vacances scolaires et les fêtes de fin d'année entraînent une augmentation de la circulation dans des conditions météorologiques parfois difficiles. De plus, les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de consommer de l'alcool de façon excessive. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la sécurité routière axe sa communication de fin d'année sur le thème de l'alcool. L'alcool est devenu depuis 2006, devant la vitesse, le premier facteur d'accidents mortels en France pour l'ensemble des usagers de la route. En 2008, 1 200 vies auraient pu être sauvées si tous les conducteurs avaient respecté la limite légale d'alcoolémie inférieure à 0,5 g/l de sang. C'est pourquoi le Président de la République a fixé des objectifs ambitieux pour 2012 parmi lesquels ceux de diviser par deux les accidents mortels dus à une alcoolémie excessive et par trois le nombre de jeunes tués sur les routes. Cette année encore, un important dispositif a été déployé pour appeler à un comportement responsable : - une campagne de sensibilisation relayée à la télévision et sur les ondes radio, portant la signature « Ne laissez pas une personne qui a bu reprendre le volant », a fait du combat contre le risque « alcool au volant » l'affaire de tous ; afin d'inciter les conducteurs à s'auto-tester avant de reprendre le volant, une vaste opération de promotion du réflexe « éthylo-test » autour de la campagne « Soufflez vous saurez » a été menée en partenariat avec différentes institutions et entreprises, avec en point d'orgue la distribution de 500 000 éthylo-tests assortis d'un message de prévention sur différents péages autoroutiers pendant les fêtes de fin d'année ; des actions spécifiques à destination des jeunes, qui se tuent sur les routes presque trois fois plus que les autres tranches d'âge, est venue compléter le dispositif. Aux couleurs de « Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas », une campagne radio et des opérations événementielles dans différentes métropoles régionales ont incité les 18-24 ans à désigner, pour chaque sortie, un conducteur sobre qui ramène ses amis en vie. Le mois de décembre 2009 a enregistré une baisse très sensible du nombre de personnes tuées par rapport au mois de décembre 2008 : - 18,5 %, nous invitant à poursuivre les efforts en matière de sécurité routière.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Morenvillier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68141

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2009, page 12459

Réponse publiée le : 13 avril 2010, page 4322